Image not found or type unknown

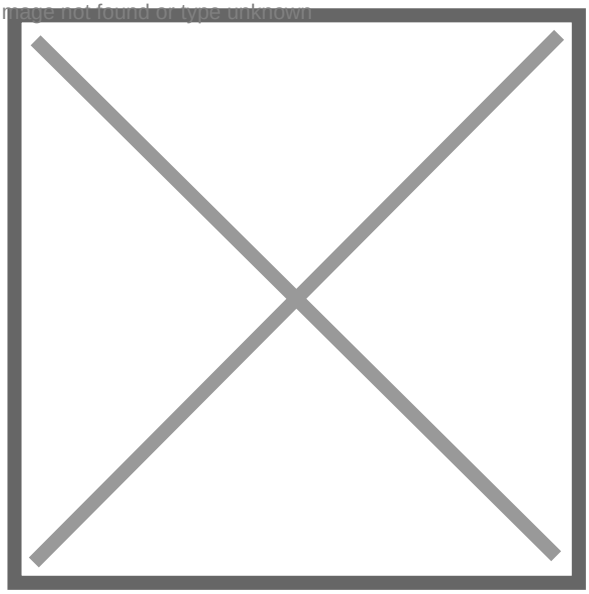

Température et conditions de travail

Par **WorkingGirl**, le **15/02/2018** à **09:48**

Bonjour,

Les conditions de travail me font tomber malade.
Je travaille dans un bureau et il y a une salle d'attente. Chaque fois que j'appelle mon client je dois sortir dans la salle d'attente. Le problème c'est qu'il fait très froid je tombe souvent malade il n'y a pas de chauffage dans la salle d'attente et c'est mal isolé. Même mes clients s'en plaignent. Mon employeur ne fait rien après multiple demande d'installation de chauffage. Il y a un chauffage dans mon bureau mais les différences de temperatures me rende malade ou si j' éteins celui de mon bureau j'attrape froid.
Y'a t il une température minimal à respecter?

Merci pour vos réponses.

Par **morobar**, le **15/02/2018** à **11:15**

Bonjour,
Non
Mais il y a des équipements de protection individuelles et des temps maximum d'exposition au froid en fonction des températures à supporter.
Dans votre cas il suffit que vous disposiez d'un téléphone dans votre bureau pour résoudre le problème, et je ne vois pas ce qui s'y oppose.

Par **morobar**, le **15/02/2018** à **11:30**

Oui, mais cela n'indique pas de température surtout pour des durées brèves et non régulièreres
C'est pour cela que j'ai évoqué les équipements et les temps d'exposition.
J'ai travaillé des années en alternant les températures positives, nulles voire négative, dans la logistique alimentaire.
Dans la situation exposée, le recours aux DP s'impose si l'employeur ne veut pas régler ce problème de téléphonie qui parait vu d'ici peu compréhensible.

Par **WorkingGirl**, le **15/02/2018** à **13:27**

Merci je vais envoyer les articles à mon employeur en espérant qu'il réagisse enfin...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés